



SECTION



VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var  
place besagne 83000 Toulon  
Tél fixe : 04-94-03-82-90  
Tél portable : 06-88-37-36-97  
mail : [fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr)  
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

## *Comité Technique Local* *Compte rendu du 29 mars 2017*

Cette deuxième convocation du CTL comporte encore de nombreux points à l'ordre du jour qui ont suscité beaucoup de questions de notre part.

### **EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CTL**

A travers la réduction des droits syndicaux, le DG vise en fait la défense des droits des agents et recherche la réduction de ces droits ! pour cette raison, nous avons voté contre.

#### **1/ Bilan du budget 2016.**

Le budget de 2016 est en hausse de 3,7 % par rapport à 2015. Cette augmentation s'explique par un abondement complémentaire en fin d'année.

À noter que plus de 40 % de ce budget est consacré à l'immobilier (travaux, entretien, loyers, électricité...) et 20 % pour l'affranchissement (à ce sujet, FO DGFIP a soulevé le problème de l'affranchissement et de l'encollage des enveloppes, ainsi le site de Besagne va être doté d'une encoleuse).

Grâce aux crédits supplémentaires, la DDFIP a acheté des écrans 22 pouces avec un co-financement du CHSCT (dont le déploiement devrait être fini pour l'été 2017) et des fournitures de bureau. Cependant, lors de nos visites dans les services, l'équipe FO DGFIP constate le manque criant de fournitures.....

#### **2/ Bilan de la formation professionnelle 2016.**

Les ordinateurs des salles de formation ont tous été changés en 2017 sauf ceux de la salle de Montebello, les applications n'étant pas compatibles avec Windows 7.

On constate que le nombre de stagiaires est en baisse depuis 2015 (- 10%). Même si la Direction n'explique pas cette diminution, certaines pistes sont évoquées par FO DGFIP :

- aucune compagnie de formation obligatoire n'a eu lieu cette année comme les années précédentes (formation déontologie...)
- les agents ne souhaitent pas aller en formation à cause des problèmes de remboursement des frais de déplacements (prise en compte des frais réels et de l'utilisation difficile de FDD). N'hésitez pas à nous solliciter en cas de difficultés !!

- la concomitance de formations locales et régionales.

Concernant les e-formations, des casques peuvent être fournis aux agents par la formation professionnelle afin de suivre la formation depuis leur poste de travail.

Les organisations syndicales se sont abstenues à l'unanimité, le nombre de formateurs ainsi que les conditions matérielles étant insuffisants.

### **3/ SPFE.**

Les aspects immobiliers ont été examinés en CHSCT.

La Direction a décidé de faire une translation de la situation actuelle des pôles enregistrements vers les SPFE concernant les métiers.

Ainsi, les accueils se feront assis pour les agents de Toulon et debout pour ceux de Draguignan.

De plus, les opérations de caisse resteront du ressort de l'agent du SPF 2 actuellement en charge de cette tâche.

FO DGFIP a alerté la Direction concernant les retards de saisies des déclarations de succession afin que la situation soit assainie avant le basculement vers le SPFE.

### **4/ Changement des horaires d'ouverture aux publics du CFP du Luc.**

Le Luc a actuellement un sous-effectif de 40 %. Dans une telle situation, FO DGFIP a dénoncé, encore une fois, le manque de personnel et s'est abstenu lors du vote en comprenant le désarroi des agents qui voient la diminution de l'amplitude d'ouverture au public comme une bouffée d'air frais. Ce n'est pas une solution pérenne, la seule étant d'affecter le personnel nécessaire au bon fonctionnement du service public de proximité.

### **5/ Les hébergés**

Après une expérimentation d'un mois de gestion des hébergés de Lorgues (30 dossiers) par le CFP de Draguignan Municipale, l'expérimentation semble concluante pour la Direction. Cependant, cette dernière n'a pas pu répondre à certaines des interrogations de FO DGFIP comme la situation du compte 3476 de Lorgues.

De plus, qu'en sera-t-il après la migration des 43 dossiers de Fayence ?...un point d'étape sera fait au prochain CTL et FO DGFIP sera très vigilant sur ce dossier.

Les élus : Sylvain Charbonneyre, Fabrice Mosca et Philippe Bernard

Les suppléants : Sophie Degeilh et Olivier Ryckelynck

Experte : Anne Maurice

## **FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat**

Permanente : Anne MAURICE

Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

**FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.**